

Sujet: [INTERNET] à l'attention de M. Bernard CROUZEVIALLE, Président de la commission d'enquête publique du « projet éolien Magnac-Laval » " .

De : rod aston <rodaston@aol.com>

Date : Fri, 9 Nov 2018 15:49:22 +0000 (UTC)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr, pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Commissaire Enquêteur.

Je suis CONTRE ce projet

Les effets stroboscopiques du bruit infrasonore sont nocifs pour la santé

Trop près des cours d'eau avec tous les risques que cela représente

Trop près de l'habitation humaine.

Cette décision absurde n'apportera pas la solution à nos problèmes d'énergie et de pollution.

C'est un acte de profanation et de folie et quiconque y consent doit haïr son pays et sa campagne.

Salutations respectueuses

Amanda Aston.

Chez Gabillaud

87330